



# Gestion Administrative

Simplifiez vos démarches liées à l'emploi et assurez la gestion de vos salariés en toute confiance.

Vous êtes employeur, nous assurons la gestion de vos emplois !

## Nous assurons pour vous

- Les déclarations d'embauche auprès de l'URSSAF
- L'aide à l'établissement du contrat de travail
- La réalisation des bulletins de paie
- La gestion des congés payés
- Les déclarations administratives : attestations maladie, maternité...
- L'adhésion à un organisme de retraite et de prévoyance pour les employeurs ayant un 1<sup>er</sup> salarié
- L'aide à la mise en place de la mutuelle obligatoire
- Les DSN mensuelles (URSSAF, retraite, organismes de prévoyance et de mutuelle)
- Les déclarations annuelles : taxe sur salaires, bordereaux formation, DADS
- L'édition des documents de fin de contrat : solde de tout compte, certificat de travail, attestation Pôle emploi
- La simulation de salaire, veille réglementaire, alerte juridique
- L'accompagnement sur les spécificités de votre convention collective.

## Nos avantages

Habilitée par l'URSSAF « **Tiers de confiance** », notre équipe utilise le logiciel développé par l'URSSAF : **IMPACT EMPLOI**, dédié à la gestion salariale des associations de moins de 10 salariés équivalent temps plein.

Une convention est établie entre votre structure et **Profession Sport et Loisirs**, elle garantit les services de Gestion Salariale pendant 1 an, renouvelable par tacite reconduction.

Pour adhérer à nos services, une cotisation annuelle de **20€** sera demandée.

Une **facture annuelle** sera établie en fonction du nombre de salariés de votre structure.

Gestion salariale à partir de **416€** par an pour un salarié, demandez un devis adapté à votre association.